



**Livret de l'étudiant
Master 1 et Master 2 - Mention
Psychologie Parcours Psychologie
clinique et psychopathologie
plurielle (CliPP) - Année 2025-2026**

La faculté de Psychologie	4
L'offre de formation en psychologie à Nantes Université	4
Organisation administrative de la faculté de psychologie	5
Bibliothèques et recherche documentaire	5
Maintenance technique et audio-visuelle	6
Services WEB de l'Université	7
Campus responsable	7
Le Master mention Psychologie	8
Les responsabilités au sein du Master	9
Organisation des enseignements	9
Présentation du Parcours CliPP	10
Objectifs généraux	10
Débouchés	10
Compétences visées	10
Modalités d'accès	11
Equipe pédagogique	11
Organisation générale de la formation	12
Maquette du Parcours CliPP	13
Maquette pédagogique du Semestre 7	13
Enseignements communs à la mention Psychologie	17
Modalités d'évaluation	19
Maquette pédagogique du Semestre 8	22
Enseignements communs à la mention Psychologie	26
Modalités d'évaluation	27
Maquette pédagogique du Semestre 9	29
UE1. Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances III	30
Conduire un projet de recherche	31
Enseignements communs à la mention Psychologie	32
Modalités d'évaluation	33
Maquette pédagogique du Semestre 10	35
Modalités d'évaluation	38
Organisation des stages	40
Le stage de Master 1	40
Le stage de Master 2	40
Modalités prévisionnelles de rendu pour 2025-2026	41
Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche (TER)	42
Principes généraux	42
Engagement de non-plagiat	42
Page de couverture	43
Conseils pour la rédaction et normes APA	43
Modalités prévisionnelles de rendu pour 2025-2026	43

Contrôle des connaissances	45
Règles générales sur l'évaluation	45
Contrôles Continus, Examens Terminaux	45
Sessions d'Examens Terminaux.....	46
Coordonnées d'associations	47
Associations des étudiants de Nantes Université.....	47
Associations professionnelles en psychologie.....	47
ANNEXES.....	48
Annexe 1	48

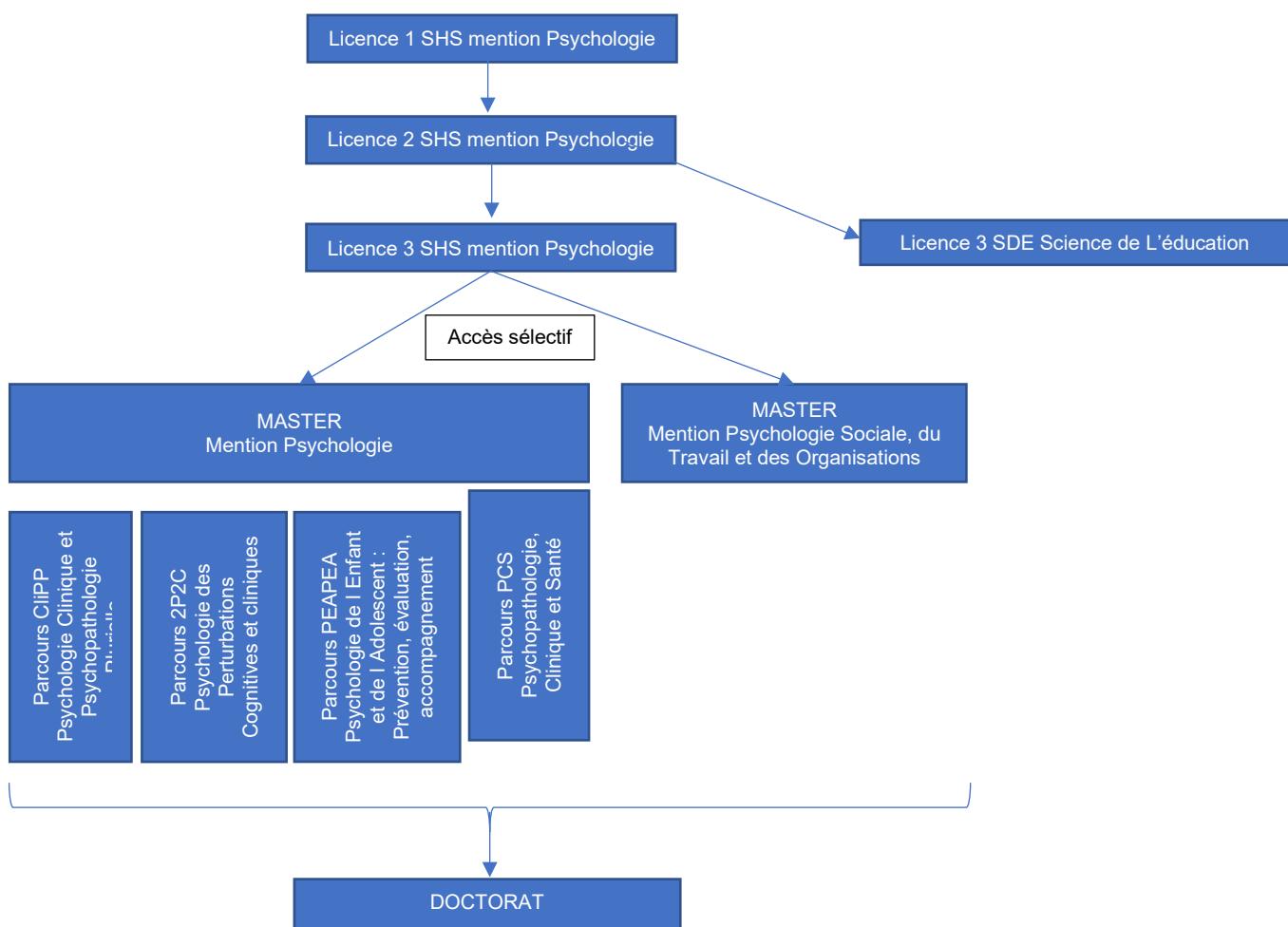
Le présent livret fournit des informations générales sur la Faculté de Psychologie, sur les Parcours Master mention Psychologie, sur l'organisation des enseignements, la maquette pédagogique du Parcours Psychologie Clinique et Psychopathologie plurielle (CliPP) en M1 et M2, les modalités de validation ainsi que sur les contenus des enseignements, les noms des enseignants, les références bibliographiques et autres éléments indispensables pour les étudiants en master de psychologie. En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de TD, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur le panneau d'affichage « Master 1 » et « Master 2 » qui se trouve dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques, ou *via* les listes de diffusion.

Depuis le 18 septembre 2001, date de publication au Journal Officiel, une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de psychologie est créée à Nantes Université. Cette Faculté a ses propres organes de direction. Elle est ainsi dirigée par un Directeur élu et un Conseil. Ce Conseil est composé de membres élus, et de six étudiants : trois d'entre eux représentent le cycle Licence, et les trois autres les cycles Master et Doctorat.

La faculté de Psychologie

L'offre de formation en psychologie à Nantes Université

La faculté de Psychologie de Nantes assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en Psychologie de la licence au doctorat. Les masters sont des masters professionnels réalisés en deux ans (M1 et M2) qui donnent accès au titre de psychologue et permettent de poursuivre en doctorat.



Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages professionnels.

Le Master mention Psychologie proposé à Nantes Université est un diplôme qui vise à donner une solide formation professionnelle et scientifique aux étudiants dans les différentes disciplines de la Psychologie (Clinique, Cognitive, Développement, Santé), et dans différents champs d'application (Santé, Education, etc.). Il propose une formation professionnelle qui donne accès au titre de Psychologue (*dans le cadre de la loi n° 85-872 du 25/07/85*) pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master mention Psychologie comportant un stage professionnel (*en application du décret n° 2005-97 du 3/02/2005 et de l'arrêté du 19/05/2006 complétant le décret n° 90-255 du 22/03/90*).

Le master mention « Psychologie » prépare à l'exercice de la fonction de psychologue aussi bien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Le choix d'un parcours type offre certaines compétences spécifiques qui favorisent le recrutement dans certains secteurs selon les spécificités du public accueilli, ses difficultés et les réponses qui y sont apportées.

Les débouchés identifiés sont très nombreux et couvrent un spectre très large de structures publiques et associatives. Ainsi, ces débouchés autorisent des pratiques professionnelles diversifiées, allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. Une pratique en libéral est également envisageable.

Organisation administrative de la faculté de psychologie

Adresse de la faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3

Directrice de la Faculté

Fabienne Colombel
Bureau 151 : 02 52 52 26 17

Secrétaire générale

Solène MAINTEROT
Bureau 158 : 02 53 52 26 48

Bibliothèques et recherche documentaire

Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La BU offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires au cursus en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, Francis, MLA, etc.), revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, Zotero.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez le portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Bibliothèque Scientifique (B.S.) de psychologie

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par Mme Adeline Garreau.

Heures d'ouverture :

- le lundi de 13h30 à 18h
- le mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- le vendredi de 9h00 à 12h30

Tél. : 02 53 52 26 48 **bs-psycho@univ-nantes.fr**

Vous pouvez emprunter un nombre illimité d'ouvrages pendant 1 mois au maximum. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun : <https://nantilus.univ-nantes.fr>

La BS vous propose :

- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie
- des tests (un catalogue des tests avec la notice descriptive de chaque test est disponible pour vous permettre de prendre connaissance des tests disponibles), après réservation
- des mémoires universitaires et rapports de stage (en consultation sur place)
- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local **NANTILUS** + des bases de données bibliographiques + accès web

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès d'Adeline Garreau. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles.

Services supplémentaires :

- une imprimante (papier non fourni)
- une reliuseuse avec fournitures de reliure (spirales, couvertures)

Maintenance technique et audio-visuelle

La maintenance technique est assurée par M. Jean-Philippe VINCENT, qui gère et entretient le matériel pour les expériences et les projections audio-visuelles. C'est aussi la personne auprès de laquelle sont à réserver les vidéoprojecteurs lorsque des exposés ou autres présentations sont à réaliser durant les cours.

Bureau 157

Tél. : 02.53.52.26.24

Services WEB de l'Université

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante : prénom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prénom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, Madoc, etc.).

Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique**. Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

Campus responsable

Nantes Université a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, Vélo Campus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mises en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable. Surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de gobelets, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'année universitaire à venir.

Le Master mention Psychologie

Le Master mention « Psychologie » proposé à la Faculté de psychologie de Nantes Université comporte les parcours suivants :

Le parcours **psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CliPP)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et l'intervention psychothérapeutique auprès de sujets présentant des troubles psychiques. Les débouchés sont prioritairement les secteurs médicaux et hospitaliers (multiples services des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres Hospitaliers Spécialisés, Fonction publique hospitalière, comme les services de psychiatrie, de pédopsychiatrie, de médecine générale, les Centres Médico-Psychologiques (CMP)), le secteur judiciaire (protection de la jeunesse, milieu carcéral – sortie de prison), le secteur associatif (intervention de crise, addictologie, etc.), le secteur du handicap (institut d'éducation motrice, Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)). Le Parcours CliPP a une double finalité : professionnelle et recherche (Laboratoire CREN et LPPL).

Le parcours **Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA)** offre une formation spécialisée dans le développement normal et pathologique, l'examen psychologique et l'accompagnement clinique de l'enfant et de l'adolescent. L'objectif est de former des psychologues capables d'intervenir sur tous types de problématiques de l'enfance et de l'adolescence, des troubles neurodéveloppementaux aux problématiques psycho-affectives. Les principaux débouchés sont les secteurs du handicap (CAMSP, IME, ITEP, FAM/MAS, CRA, IES...), de l'éducation (RASED, CIO, SESSAD, CFA...), de la protection de l'enfance (ASE et AEMO, PMI...), médico-social (CMP et CMPP, MECS, CAFS, CDAS...), de la périnatalité et de la très petite enfance (néonatalogie, maternités, crèches...), et médical (chirurgie infantile...).

Le parcours « **Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et la remédiation des difficultés cognitives. En conséquence, les débouchés sont prioritairement identifiés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle (CRRF), services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), etc.) ; structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite, Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.) ; secteur du handicap (Instituts Médico-Éducatifs (IME), Instituts d'Éducation Motrice (IEM), Établissements Service d'Aide par le Travail (ESAT), etc.) ; ou encore structures départementales.

Le parcours « **Psychopathologie, Clinique et Santé » (PCS)** » repose sur une solide formation dans les courants scientifiques (expérimentale) en psychopathologie, psychologie clinique et psychologie de la santé. L'objectif est de comprendre les processus à l'œuvre dans l'apparition, le développement et le maintien des souffrances psychiques, des troubles mentaux, et des problèmes de santé. Sa spécificité est de former des professionnels qui peuvent intervenir dans 2 champs : la santé mentale (atteinte psychique primaire) et la santé somatique (atteinte somatique primaire). L'ancre théorique repose sur toutes les approches cliniques validées empiriquement (théories cognitives, coping, régulation émotionnelle, théories de l'apprentissage, ...). Le Parcours PCS a une double finalité : professionnelle et recherche (Laboratoire LPPL).

Les responsabilités au sein du Master

Responsable du Master mention Psychologie	Isabelle NOCUS
Président de jury	Corentin GONTHIER
Responsable du Parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CLIPP) »	Didier ACIER
Responsables du Parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA) »	Jacques-Henri GUIGNARD, Corentin GONTHIER
Responsables du Parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques (2P2C) »	Anne-Laure GILET, Frédérique ROBIN
Responsables du Parcours « Psychopathologie, Clinique et Santé (PCS) »	Emilie BUCOURT, Julie ARSANDAUX
Membres de la commission pédagogique	Didier ACIER, Julie ARSANDAUX, Emilie BUCOURT, Anne-Laure GILET, Corentin GONTHIER, Jacques-Henri GUIGNARD, Isabelle NOCUS, Frédérique ROBIN
Secrétaire pédagogique du Master	Elise MOULIN

Pour toute question relative à votre parcours, au projet professionnel, aux stages, veuillez-vous adresser à vos **responsables pédagogiques** ;

Pour toute question relative aux modalités de contrôle et de validation des enseignements, veuillez-vous adresser au **président de jury** ;

Pour toute question relative aux aspects administratifs : inscriptions, emplois du temps, conventions de stage, veuillez-vous adresser à la **secrétaire du Master**.

Organisation des enseignements

Les enseignements du Master sont organisés en deux semestres formant une année universitaire complète. La validation est annuelle. L'enseignement est dispensé sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), validées séparément et capitalisables sous forme de Crédit Européen (ECTS) dès lors qu'elles sont définitivement acquises. Le Master 1 et le Master 2 se réalisent habituellement en une année universitaire chacun, et le redoublement n'est pas de droit.

Les maquettes pédagogiques présentées dans les pages suivantes indiquent les matières (éléments constitutifs – EC) des différentes Unités d'Enseignements (UE) du Master 1 et du Master 2 pour chacun des deux semestres, ainsi que leur volume horaire, et leurs ECTS. A noter que les coefficients des évaluations sont équivalents aux ECTS. La codification est à but essentiellement administratif.

Présentation du Parcours CliPP

Objectifs généraux

Ce Master professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique, méthodologique et pratique approfondie en psychologie clinique et psychopathologie. Elle permet l'accès au titre de psychologue dans le cadre de la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie. Sa vocation est de former des psychologues cliniciens possédant de solides connaissances dans le domaine de la psychologie clinique et qui seront en mesure de les appliquer auprès de patients en souffrance et en demande d'aide (diagnostic, bilan, expertise, accompagnement, soutien, prise en charge psychothérapeutique), ou auprès de groupes et de familles (ateliers à médiation thérapeutique, groupes d'expression, formation, etc.). Le psychologue clinicien diplômé sera en mesure de s'adapter à une variété et à une complexité de demandes liées à la diversité des environnements institutionnels (hôpital psychiatrique, hôpital général, institution, association, prison, les « quartiers », la rue, etc.) auxquels il pourra être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

Le master propose des enseignements s'inscrivant dans une perspective plurielle correspondant à la sensibilisation aux différentes approches dans le champ de la psychologie clinique. Les méthodologies employées réfèrent aussi bien à des outils « objectifs » que « projectifs », selon les problématiques cliniques rencontrées et permettant d'articuler la recherche et la clinique. Dans l'Ouest, et *a fortiori* dans les Pays de la Loire, ce master en psychologie clinique se distingue par son ouverture sur les différents référentiels théorico-cliniques abordés dans le champ de la psychopathologie et de la psychothérapie.

Débouchés

L'insertion professionnelle des psychologues, au cœur de cette formation de Master 2, s'appuie sur une analyse des offres sur le terrain et des perspectives d'insertion actuelles.

Les étudiants diplômés ont vocation à exercer auprès de différents publics (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) dans différents services ou structures. Parmi ces derniers, on relève de manière non exhaustive, un exercice dans :

la fonction publique hospitalière : psychiatrie, médecine de rééducation, oncologie, endocrinologie, pédiatrie, pédopsychiatrie, médecine interne, médecine générale, maternités, services de soins palliatifs...

le secteur conventionné : centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, etc.

le secteur sanitaire et social : Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Atelier protégé (Prévention Soins - Insertion), les secteurs sociaux (ASE...), les secteurs psycho-éducatifs (ITEP, SESSAD...)

le secteur judiciaire et pénal : Ministère de la Justice (Protection judiciaire de la jeunesse PJJ, Administration pénitentiaire), Ministère de l'Intérieur (Police), Armée (Gendarmerie)) ;

toutes les institutions qui prennent en charge des enfants, qu'il s'agisse du monde scolaire ou de la formation, sociale, culturelle, ou médicale.

Compétences visées

Ce Master vise à développer les compétences suivantes :

- Être capable de mener un entretien clinique d'accueil, d'évaluation et à visée psychothérapeutique ;
- Connaître de façon synoptique les approches cliniques (psychanalytique-psychodynamique, humaniste-existentielle, cognitivo-comportementale, systémique) ;
- Être capable de concevoir et de planifier une intervention dans son approche de spécialité ;
- Connaître les principaux éléments en psychopathologie de l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée ;

- Être capable d'établir un diagnostic nosographique (DSM/CIM/PDM/CFTMEA...) et/ou structural ;
- Être capable de réaliser un bilan psychologique faisant appel ou non à des tests psychologiques ;
- Être capable de communiquer un compte-rendu d'entretien, de bilan ou de tests psychologiques (à l'oral et à l'écrit) ;
- Être capable de construire et réaliser un protocole de recherche en psychologie clinique ;
- Être capable de rendre compte des résultats de recherche et de contribuer à la diffusion de la psychologie (à l'oral et à l'écrit) ;
- Connaître le code de déontologie des psychologues et être capable de se positionner face à un enjeu éthique ;
- Être capable de prévoir et de mettre en œuvre un projet de formation continue et de recourir à une supervision le cas échéant.

Ces compétences sont à reprendre, selon leur pertinence, dans la convention de stage.

Modalités d'accès

Cette formation permettant l'obtention du titre de psychologue, elle s'adresse uniquement aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3).

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'accès en deuxième année de master se fait uniquement par la voie de la poursuite des études de la première année de master. La validation de l'ensemble des UE de l'année de Master 1 donne accès de droit au Master 2. L'accès au à la deuxième année de master du parcours CliPP n'est possible que pour les étudiants ayant validé la première année du parcours CliPP: il n'est pas possible d'accéder au Master 2 avoir validé un autre Master 1 en Psychologie, y compris un autre parcours au sein de Nantes Université.

Les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont examinées par l'intermédiaire du service de formation continue de Nantes Université, et ne sont ouvertes qu'aux candidats qui ont intégralement validé une licence de psychologie, un niveau bac+5 en psychologie ou dans un domaine connexe, et ont une expérience de 5 ans minimum en lien avec la formation. Les demandes de Validation des acquis de l'Enseignement Supérieur (VES) sont examinées directement par la commission pédagogique du parcours, et ne sont ouvertes qu'aux candidat qui ont intégralement validé à la fois une licence, un master et un doctorat en psychologie. Les demandes de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ne sont pas applicables à ce parcours.

Equipe pédagogique

Les enseignements du Master de Psychologie sont assurés par :

- des enseignants-chercheurs statutaires de la Faculté de Psychologie [maîtres de conférences (MCF) ou Professeurs des Universités (PU)], titulaires de l'enseignement supérieur ou contractuels ;
- des enseignants associés temporaires (PAST), qui exercent généralement une activité clinique en parallèle ;
- des chargés de cours vacataires, dont des doctorants,
- des praticiens, dont certains accueillent en stage des étudiants de la Faculté.

Les membres de la faculté de psychologie peuvent être contactés par e-mail : prenom.nom@univ-nantes.fr
Les intervenants extérieurs peuvent être contactés par l'intermédiaire du secrétariat pédagogique ou des responsables de Master.

Membres de la faculté de Psychologie intervenant dans le parcours :

ACIER Didier, Professeur en Psychologie clinique et psychopathologie, Psychologue clinicien, psychanalyste
LE BORGNE Margaux, Maître de conférences en psychologie clinique, Psychologue clinicienne
MALO, Roman, Maître de conférences en psychologie clinique, Psychologue clinicien
MEILLERAIS, Sandie, Maître de conférences en psychologie clinique, Psychologue clinicienne
ROMMEL Delphine, Maître de conférences en psychologie clinique, Psychologue clinicienne

Professionnels extérieurs intervenant dans le parcours :

ALBERT, S., Psychologue clinicienne, CHS Blain
BARDOU, D., Pédopsychiatre, Libéral
CARASCO, E., Psychologue clinicien, CHUNantes
CHIRON, C., Psychologue clinicienne, Libéral
FAURE, K., Pédopsychiatre, Centre Nantais de la parentalité, CH Saint-Jacques
KAHINA, Y., Psychiatre, Chef du Pôle Intersectoriel, CH Daumezon
GILLOT F., Psychologue clinicien, Libéral, Nantes & CHU de Nantes
GUILLEMARD, B., Psychologue clinicienne, Libéral
GUYOD F., Psychanalyste, Psychologue clinicien, Docteur en psychologie, CHS G. Mazurelle
LEMERCIER G., Psychologue clinicien, CHU Nantes
MAILLARD B., Docteur en Psychologie, Psychologue clinicien, CHU Nantes
METAYER, P., Psychologue clinicien, Hôpital Saint-Jacques, CHU de Nantes
NAUDE-DIAZ V., Psychologue clinicien, COMPAS (Soins palliatifs)
VICQUELIN B., Psychologue clinicien, Libéral

Organisation générale de la formation

Les deux semestres du Master 1 se composent d'enseignements généraux communs aux différents parcours de Master, d'enseignements disciplinaires, d'enseignements professionnels, et d'enseignements transversaux suivis par les étudiants de trois des quatre parcours de la mention Psychologie. L'étudiant réalise un stage de 150h et commence un mémoire ou travail d'étude et de recherche (TER).

Le premier semestre du Master 2 se compose d'enseignements communs aux différents parcours de M2 de la mention Psychologie, d'enseignements professionnels et du stage. L'étudiant achève également son Travail d'Étude et de Recherche sur le premier semestre.

Les enseignements mutualisés avec les autres parcours du Master mention Psychologie visent la construction d'outils méthodologiques généraux (éthique et déontologie, utilisation des tests, conduite d'entretien, rédaction de compte-rendu, anglais, méthodologie de la recherche, statistiques) et d'outils qui seront utiles pour l'insertion professionnelle (techniques de recherche d'emploi).

Maquette du Parcours CliPP

Maquette pédagogique du Semestre 7

Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours CliPP)

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
PMSPCP7U01	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances 1				9
PMSPCP7E1A	<i>Thérapies comportementales et cognitives</i>	24	24		6
PMSPCP7E1B	<i>Thérapies humanistes et-existentialles</i>	12	12		3
PMSPPEA7U02	Développer ses compétences de chercheur				4
PMSPEA7E2A	<i>Anglais</i>		12		2
PMSPEA7E2B	<i>Méthodologie</i>	8	6		2
PMSPCP7U02	Concevoir une recherche 1				6
PMSPCP7E2A	<i>Conduire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie</i>				6
PMSPCP7E2B	<i>Méthodologie qualitative</i>	12	6		
PMSPCP7U03	Elargir ses connaissances				6
PMSPEA7E4B	<i>Prise en charge des pathologies somatiques</i>	8	8		2
PMSPCC7E4A	<i>Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux</i>	8	8		2
PMSPEA7E4C	<i>Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent</i>	8	8		2
PMSPCP7U04	Développer ses compétences de clinicien 1				3
PMSPCP7E4A	<i>Connaissance des terrains professionnels</i>	9			
PMSPCP7E4B	<i>Entretien clinique</i>		24		
PMSPCP7E4C	<i>Supervision</i>		12		
PMSPCP7E4D	<i>Projet pédagogique personnalisé</i>	5			
PMSPPEA7U07	Acquérir une posture éthique et déontologique 1				2

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
PMSPEA7E7A	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

PSMPCP7U01– Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

1

Volume des enseignements - CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 9

L'étudiant doit suivre les deux CM et les deux TD associés.

PMSPCP7E1A Thérapies comportementales et cognitives

Enseignants : J. Gautier & M. Le Borgne

Résumé : Ce cours propose une introduction aux Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC). Dans un premier temps, la question de la rencontre et des premiers entretiens en TCC seront abordés. Puis, nous aborderons, à la fois d'un point de vue théorique et pratique, les trois vagues (comportementale, cognitive et émotionnelle). Après avoir abordé la compréhension que font les TCC des psychopathologies et ses outils thérapeutiques, nous aborderons enfin comment elles peuvent s'appliquer à la prise en charge de l'enfant et de l'affirmation de soi. L'objectif, n'est pas d'acquérir une expertise en TCC, mais de découvrir cette approche psychothérapeutique, ses modèles et son fonctionnement. A travers des jeux de rôle, des mises en situations et des discussions, nous expérimenterons les pratiques psychothérapeutiques TCC.

Références bibliographiques :

- Beck, J. S. (2021). *Cognitive behavior therapy: Basics and beyond* (Third edition). The Guilford Press.
- Beck, A. T., & Pascal, B. (2017). *La thérapie cognitive et les troubles émotionnels* (2e éd). De Boeck supérieur.
- Bouvet, C. (2020). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives, TCC* (2e éd). Dunod.
- Callahan, S., & Chapelle, F. (2016). *Les thérapies comportementales et cognitives : Fondements théoriques et applications cliniques*. Dunod.
- Mirabel-Sarron, C., & Véra, L. (2014). *L'entretien en thérapie comportementale et cognitive* (4. éd). Dunod.
- Rusinek, S., Monié, B., Chapelle, F., Poinsot, R., & Willard, M. (2018). *Thérapies comportementales et cognitives : En 37 notions* (3e éd). Dunod.

PSMPCP7E1B– Thérapies humanistes-existentielle

Enseignants : D. Acier & S. Meillerais

Résumé : Cet enseignement présente des auteurs fondateurs comme Carl Rogers (actualisation), Fritz Perls (gestalt), et Irvin Yalom (existentialisme). Il vise à faire découvrir l'apport de l'approche humaniste en tant que troisième force en psychologie clinique, en parallèle de l'approche psychanalytique ou cognitivo-comportementale. Plusieurs éléments de réflexion seront amenés à partir des auteurs principaux, tant au niveau des concepts utilisés pour comprendre la personne en crise, que du cadre thérapeutique proposé. Il s'agira aussi de développer les savoirs, savoir-être, savoir-faire reliés au métier de psychologue clinicien. Ainsi, ces enseignements proposent une ouverture vers une position de psychologue clinicien capable de flexibilité mentale dans son écoute et sa prise en charge de la souffrance humaine. Les TD consistent à sensibiliser les

étudiants à des situations pratiques abordées du point de vue de l'approche humaniste-existentielle, notamment en se centrant sur la Gestalt-Thérapie. Au travers de ces éléments, nous expliciterons la conception anthropologique spécifique du « sujet », de la « souffrance » et de la « santé » dans le champ humaniste et systémique. Sur le plan pédagogique, l'accent sera mis sur la pratique de l'entretien centré sur le potentiel créatif du « client ». Les TD nécessitent que l'étudiant accepte de participer activement à des mises en situation, jeux de rôle et vidéo.

Références bibliographiques

- Frankl, V. (2006). Découvrir un sens à sa vie. Les Éditions de l'Homme.
Perls, L. (2001). Vivre à la frontière. Bordeaux : L'exprimerie.
Rogers, C. (2011). *La relation d'aide et la psychothérapie*. Paris : ESF Editeur
Yalom, I. (2008). *La thérapie existentielle*. Paris : Galaade Editions.

PSMPCP7U04– Développer ses compétences de clinicien

Volume des enseignements - CM : 14h + TD : 36h – Coefficient 3

PSMPCP7E4A– Connaissance des terrains professionnels

Enseignantes : Mmes L. Quiban (CHS Daumézon), M. Guillard (service de liaison addictologie) & F. Agasse (Espace Rencontre de l'UDAF44 et Maison Perce Neige - MDPH)

Résumé : Cet enseignement, réalisé par des professionnels en exercice, propose des temps de présentation et d'échanges de plusieurs lieux de pratique de la profession de psychologue clinicien (Psychiatrie, Centre Médico-Psychologique, Aide Sociale à l'Enfance, Milieux associatifs, EHPAD, Protection judiciaire de la jeunesse, ...).

PSMPCP7E4B– Entretien clinique

Enseignants : D. Acier & M. Le Borgne

Résumé : Cet enseignement présente les grandes formes d'entretiens cliniques, les types de relances, le dispositif selon l'objectif, le cadre de référence et la situation de la rencontre avec le patient. Il s'intéresse à l'étude des processus discursifs, du langage et de l'énonciation, avec une mise en pratique de ces notions. L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases sur la conception et l'utilisation de l'entretien clinique à travers l'étude d'exemples issus de la littérature et d'autres issus d'une pratique de stage en milieu clinique ou institutionnel. Certains TD comportent des jeux de rôles ainsi que l'analyse de vidéo. Les intérêts et limites des différents types d'entretien clinique, selon les lieux où ils se déroulent (consultation, hôpital de jour, service de psychiatrie, urgence, ...), seront aussi examinés.

Références bibliographiques :

- Chouvier, B., Attigui, P. (2012). *L'entretien clinique*. Paris : Armand Colin [cote 14626 à la BS]
Grossen, M., Salazar-Orvig, A. (2006). *L'entretien clinique en pratiques*. Paris : Belin.
Poussin, G. (2005). *La pratique de l'entretien clinique*. Paris : Dunod.
Perron, R. (Ed.) (2006). *La pratique de la psychologie clinique*. Paris : Dunod.
Proia, N. (2004). *L'entretien en psychologie clinique*. Paris : In Press.

PSMPCP7E4C– Supervision

Enseignant : B. Maillard

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

PSMPCP7E4D– Projet pédagogique personnalisé (PPP)

Enseignants : D. Acier, M. Le Borgne, R. Malo, S. Meillerais & D. Rommel

Résumé : Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe étudiant (4 à 6 étudiants) se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales du psychologue clinicien. Ce projet se réalise sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique, qui donne son accord à la réalisation du projet. Il se réalise durant les deux années du Master : préparation du projet durant le M1 et réalisation durant le M2. La thématique, les étudiants impliqués et l'enseignant référent doivent être connus à la rentrée des vacances de la Toussaint en M1.

À la fin de chaque semestre, soit le **vendredi 12 décembre 2025**, le groupe d'étudiants doit de lui-même envoyer par mail, à l'enseignant référent du projet, un rapport d'étape comportant les éléments suivants :

Titre du projet,
Descriptif argumenté,
Echéancier ;
Tâches prévues avec personnes responsables.

L'ensemble des projets et des étudiants/enseignants impliqués est à détailler à l'adresse : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/d6dSxG9EXWa4YpW>

PMSPCP7E2B – Méthodologie qualitative

Volume des enseignements : 12h CM + 6h TD

Enseignante : D. Acier

Résumé : Cet enseignement prépare les étudiants à l'utilisation de certaines méthodologies qualitatives. Il propose des rappels méthodologiques spécifiques aux méthodologies qualitatives et à la clinique (paradigmes épistémologiques, éthiques et déontologie auprès de participants-patients...). Enfin, il s'intéresse à des aspects spécifiques aux analyses qualitatives, soit la saturation empirique, la codification des thèmes, etc

Références bibliographiques :

- Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative : toutes les questions clefs de la démarche*. Paris : Vuibert
- Fortin, M.F. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives (3^e ed)*. Montréal : Chenelière
- Paillé, P. & Muchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin
- Schweizer Angélick, Carral Maria del Rio, & Santiago Delefosse Marie. (2020). *Les méthodes mixtes en psychologie : Analyses qualitatives et quantitatives de la théorie à la pratique*. Paris : Dunod.
- Smith, J.A., Flowers, P., Larkin, M. (2022). *Interpretative Phenomenological Analysis*. London: SAGE

Enseignements communs à la mention Psychologie

PSMPEA7E2A– Méthodologie

Volume des enseignements : 8h CM + 6h TD

Enseignant : Amélie Bret

Résumé : Cet enseignement aura pour but d'approfondir les notions de méthodologie étudiées en licence et de travailler sur des problèmes méthodologiques contemporains en psychologie. Une attention particulière sera apportée à la science ouverte comme amélioration des pratiques de recherche scientifique en psychologie. L'évaluation, qui aura lieu lors d'un examen terminal, prendra la forme de questions ouvertes portant sur l'ensemble des contenus (CM et TD).

Références bibliographiques :

- Kathawalla, U.-K., Silverstein, P., & Syed, M. (2021). Easing Into Open Science: A Guide for Graduate Students and Their Advisors. *Collabra: Psychology*, 7(1), 18684. <https://doi.org/10.1525/collabra.18684>
Lantian, A. (2021). Les pratiques de recherche ouvertes en psychologie. *Psychologie Française*, 66(1), 71–90. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2020.09.001>

PSMPEA7E2B– Anglais

Volume des enseignements : 12h TD

Enseignantes : Leslie de Bont, Marion Letellier, Timea Lönhardt

Résumé : L'objectif de ces TD d'anglais est de donner aux étudiants les outils linguistiques nécessaires leur permettant de réaliser une revue de la littérature. Le contrôle continu portera essentiellement sur la réalisation d'une fiche de lecture portant sur un article scientifique ainsi que sur la participation active et régulière en cours.

Références bibliographiques :

- Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*. Paris : Belin.
Frangi, A. (1999), *L'Anglais de la psychologie en 1000 mots*. Paris : Belin.
Makeieff, N. (2019), *Studying psychology in English: A Practical Guide*. Paris : Dunod.
Massé, L. (2022), *Anglais pour psychologues*, 2e édition. Paris : Dunod
Short, J. (2010), *English for psychology: Coursebook*. Reading: Garnet Education.

PSMPEA7E4B– Prise en charge des maladies somatiques

Les étudiants des Parcours CliPP, PEAPEA et 2P2C suivent cet enseignement.

Volume des enseignements : 8h CM + 8h TD

Enseignante : Emilie Bucourt

Résumé : La psychologie de la santé est une spécialité récente de la psychologie qui a développé une nouvelle compréhension de la santé et de la maladie à travers l'approche bio-psycho-sociale. L'objectif de cet enseignement est de présenter les spécificités et apports de la discipline dans la compréhension et la prise en charge des maladies somatiques. Dans cet enseignement, nous aborderons les spécificités de la psychologie de la santé et ses apports théoriques dans la compréhension de la maladie. Puis, nous aborderons les spécificités du vécu des patients atteints de maladies chroniques ainsi que de leur entourage, les éléments théoriques et outils utilisés dans la prise en charge et le développement d'interventions auprès de ce public. Les éléments abordés dans ces enseignements magistraux seront illustrés à travers l'étude de témoignages vidéo de patients atteints de maladie chronique, notamment de cancer et de douleur chronique.

Références bibliographiques :

- Bruchon-Schweitzer, M., Boujut, É. (2021). Psychologie de la santé : Concepts, méthodes et modèles (2e éd). Dunod.
- Fischer, G., Tarquinio, C., Dodeler, V. (2020). Les bases de la psychologie de la santé : Concepts, applications et perspectives. Dunod.
- Fischer, G. & Tarquinio, C. (2014). Psychologie de la santé : applications et interventions. Dunod.
- Mikolajczak, M. (2013). Les interventions en psychologie de la santé. Dunod.
- Ogden, J. (2018). Psychologie de la santé (3 e ed.). De Boeck

PSMPEA7E4C– Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux

Les étudiants des Parcours CliPP, PCS et PEAPEA suivent cet enseignement.

Volume des enseignements : 8h CM + 8h TD

Enseignant : Mohamad El Haj

Résumé : Ce cours commencera par une introduction générale aux grandes fonctions cognitives et à la neuropsychologie clinique. Nous aborderons ensuite les troubles neurodégénératifs, tels que la maladie d'Alzheimer et les démences frontotemporales, ainsi que les troubles neuropsychiatriques, comme le syndrome de Korsakoff. L'accent sera mis sur la nature de l'affaiblissement cognitif qui accompagne ces différents troubles. Les travaux dirigés seront axés sur l'évaluation neuropsychologique, en introduisant des outils de base et en proposant des exercices pratiques basés sur des études de cas, afin d'initier les étudiants à l'évaluation neuropsychologique. Quelques exemples de remédiation cognitive de ces troubles seront également abordés.

Références bibliographiques :

- Eustache, F., Faure, S., & Desgranges, B. (2023). Manuel de neuropsychologie
- Gil, R., & Wager, M. (2021). Traité pratique de neuropsychologie clinique de l'adulte: Evaluation et revalidation.
- Guichart-Gomez, É., & Hahn, V. (2016). Guide de diagnostic neuropsychologique: Troubles neurocognitifs et comportementaux des maladies neurodégénératives.

PSMPCC7E4A– Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent

Les étudiants des Parcours CliPP, PCS et 2P2C suivent cet enseignement.

Volume des enseignements : 8h CM + 8h TD

Enseignants : Pierre Leguay-Martin (4hCM) & Joanna Gautier (4hTD)

Résumé : L'objectif des CM est d'apporter un éclairage sur un trouble du neurodéveloppement : le Trouble du Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH). Les questions diagnostiques seront évoquées ainsi que les méthodes d'évaluation et de prise en charge. Des illustrations seront apportées durant le CM.

Les TD permettront aux étudiants de réfléchir aux diagnostics différentiels de ce syndrome. A travers l'étude d'anamnèse de patients et de jeux de rôle, la symptomatologie complexe et les recouplements avec d'autres catégories psychopathologiques seront illustrés.

Enseignante : Anaëlle Camarda (4h CM & 4hTD)

Résumé : à venir

PSMPCP7U02/PSMPEAU03/PSMPCC7U03/PSMPCS7U02 – Concevoir une recherche 1

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne la réalisation d'un mémoire ou Travail d'Etude et de Recherche (TER). L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section "Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche".

Evaluation : Au premier semestre, le projet de mémoire n'est pas noté mais doit être validé par le directeur de mémoire pour que l'UE correspondante puisse être acquise. En cas d'échec, et afin d'éviter un redoublement, il est possible de retravailler le projet de mémoire en prévision de la deuxième phase (UE « Concevoir une recherche 2 »). Ainsi, au second semestre, si l'étudiant obtient la moyenne à l'UE « Concevoir une recherche 2 », l'UE « Concevoir une recherche 1 » sera automatiquement validée.

Il est également demandé de joindre, en annexe, le plan d'analyses élaboré lors des enseignements de statistiques et/ou de méthodologie qualitative.

PSMPEA7U07– Acquérir une posture éthique et déontologique

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignante : D. Rommel

Résumé : « Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action de la psychologue. » nous rappelle le Code de déontologie des psychologues, actualisé et consolidé le 9 septembre 2021. L'éthique et la déontologie sont l'une des pierres angulaires de nos professions de psychologue, enseignant ou bien encore chercheur. Les cours magistraux seront ici l'occasion, dans un premier temps, de revenir sur les définitions même d'éthique et de déontologie pour en saisir toute la portée dans l'exercice du métier de psychologue. Un second temps sera consacré à la mise à jour de vos connaissances quant au code de déontologie des psychologues qui guide nos pratiques. Le dernier CM sera plus spécifiquement consacré à l'éthique de recherche. Ces apports théoriques seront le support des Travaux Dirigés durant lesquels vous consoliderez vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNC DP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues) venant interroger l'éthique et la déontologie de nos pratiques.

Références bibliographiques :

<http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/Code-de-Deontologie-des.html>

<https://www.cncdp.fr/>

Dupont, M. & Lebrun, P.B. (2019). Droit à l'usage des psychologues. Dunod

Modalités d'évaluation

Ce parcours de Master n'est pas compatible avec la dispense d'assiduité, ni avec les dispenses d'enseignements.

L'assiduité en cours est obligatoire et requise pour la validation du Master. En cas d'absence en cours, l'étudiant devra informer l'enseignant concerné. L'étudiant devra également transmettre un justificatif d'absence aux responsables du parcours, ainsi qu'à l'adresse psycho.absences-master@univ-nantes.fr. La recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation des responsables du parcours. À partir de trois absences non justifiées, l'étudiant pourra être exclu définitivement du Master, les absences étant comptabilisées lors de la tenue du jury. La note requise pour valider une UE est de 10/20, pour toutes les UE.

L'EC correspondant au stage obligatoire de Master ne peut être validé que si l'étudiant a réalisé au moins 150 heures de stage attestées dans le cadre de ce Master 1, dans les conditions fixées par les responsables du Master.

Une compensation est opérée entre les EC au sein d'une même UE, à l'exception des EC correspondant au stage obligatoire de Master et au Travail d'Expérimentation et de Recherche (TER), qui ne sont pas compensables.

Aucune compensation n'est opérée entre les UE au sein d'un semestre, ni entre les semestres. N'importe quelle UE fait donc obstacle à la validation de l'année si elle n'est pas validée en totalité.

Il n'est pas possible de renoncer à une note ni à la compensation entre EC.

Une seconde session d'examen est organisée pour les EC des UE non validées, à l'exception des EC correspondant au stage obligatoire de Master et au Travail d'Expérimentation et de Recherche (TER), qui ne sont évalués qu'une seule fois.

L'inscription à la seconde session d'examen n'est pas automatique : l'étudiant doit la demander selon les modalités fixées par la faculté de Psychologie.

L'étudiant doit repasser en seconde session uniquement les examens des EC (au sein des UE non validées) pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20, et pour lesquels aucun report de note n'est prévu en seconde session.

La note obtenue à la seconde session d'examen annule et remplace la note obtenue à la première session d'examen. La moyenne à l'UE est recalculée.

En cas d'absence à un examen terminal ou à un contrôle continu pour lequel aucun report de note n'est prévu en seconde session, l'étudiant reçoit un zéro d'absence. En cas d'absence à un contrôle continu pour lequel la note est reportée en seconde session, l'étudiant reçoit également un zéro d'absence, sauf présentation d'un justificatif d'absence pour cause de décès d'un proche ou d'hospitalisation en urgence (la recevabilité des justificatifs est laissée à l'appréciation du jury) ; dans ce cas de figure, un examen de rattrapage est proposé à l'étudiant pour ce contrôle continu.

Les étudiants doivent se rendre disponibles pendant l'ensemble des périodes des examens terminaux, notamment en cas de modification du calendrier des épreuves durant lesdites périodes.

Le rapport de stage de Master 1 peut être rendu même si le stage n'est pas encore achevé, à condition que l'étudiant ait effectivement réalisé au moins 120h de stage sur les 150h requises. Dans ce cas de figure, l'étudiant devra joindre à son rapport de stage une attestation du tuteur de stage professionnel indiquant que les heures manquantes seront réalisées, et le tuteur de stage universitaire devra en informer le jury. L'étudiant devra faire parvenir au jury une attestation pour l'ensemble des 150h requises, au plus tard au moment de la tenue du jury de seconde session, sans quoi l'UE correspondante ne sera pas validée.

Si une ou plusieurs UE ne sont pas validées à l'issue de la seconde session, l'étudiant ne valide pas son année de Master. L'étudiant devra alors déposer une demande de réinscription en Master l'année suivante, en joignant tous les justificatifs utiles à l'examen de sa demande. Sa situation sera étudiée par le jury de Master qui donnera, ou non, son accord pour une réinscription. Si la décision est positive, l'étudiant devra repasser les UE non validées. Si la décision est négative, l'étudiant devra quitter le master ; le jury devra alors argumenter sa décision.

Les règles générales d'évaluation pour les étudiants en programme d'échange (document joint) s'appliquent à ce parcours.

SEMESTRE	Code UE	NOM de l'UE	Code EC	NOM DE L'EC	Coefficient de l'EC	ELEMENTS CONSTITUTIFS		Première session			Deuxième session				
						Contrôle continu		Régime ordinaire		Contrôle continu		Régime ordinaire			
						Examen terminal	CC reportable (écrit ou dossier ou oral)	CC non reportable (écrit ou dossier ou oral)	Dossier	Oral	Écrit	Type et Durée (écrit ou dossier ou oral)	Dossier	Oral	Écrit
	PNSPCP7U01	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances 1	PNSPCP7EA	Thérapies comportementales et cognitives	6	3 (écrit et oral)			3	réécrit 2h00	3 (report)			3	réécrit 2h00
	PNSPCP7U02	Développer ses compétences de chercheur	PNSPEATEA	Thérapies humanistes-existentialistes	3		3 (dossier)					3			
	PNSPCP7U02	Concevoir une recherche 1	PNSPEATEB	Anglais	2		2 (écrit)					2			
	PNSPCP7U03	Elargir ses connaissances	PNSPCP7EA	Conduire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie 1	6			4 (ajourné / admis)	2 (dossier : 1évalué par quillus)	réécrit 1h00	rendu du TER phase 1 (évalué par quillus)		4 (ajourné / admis)		2 (évaluation 1h00)
S1	PNSPCP7U04	Développer ses compétences de clinicien 1	PNSPEATEA	Méthodologie qualitative			2 (dossier : 1évalué par quillus)			2 (ajourné / admis)			2 (évaluation 1h00)		2 (évaluation 1h00)
	PNSPCP7U07	Acquérir une posture éthique et déontologique 1	PNSPEATEA	Éthique et déontologie	2				2	réécrit 1h00					2 (évaluation 1h00)

Maquette pédagogique du Semestre 8

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
PMSPCP8U01	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances				12
<i>PMSPCP8E1A</i>	<i>Psychologie clinique psychanalytique</i>	24	24		6
<i>PMSPCP8E1B</i>	<i>Thérapies systémiques</i>	12	12		3
<i>PMSPCP8E1C</i>	<i>Psychologie clinique de la santé</i>	12	12		3
PMSPCP8U02	Concevoir une recherche 2				6
<i>PMSPCP8E2A</i>	<i>Conduire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie</i>				6
<i>PMSPEA8E2C</i>	<i>Analyses statistiques</i>	8	6		
<i>PMSPCP8E2B</i>	<i>Analyse qualitative</i>		6		
<i>PMSPEA8E2B</i>	<i>Anglais</i>		12		
PMSPCP8U03	Acquérir une posture professionnelle				6
<i>PMSPCP8E3A</i>	<i>Supervision</i>		24		
<i>PMSPCP8E3B</i>	<i>Analyse des pratiques</i>		12		
<i>PMSPCP8E3C</i>	<i>Projet pédagogique personnalisé</i>	5			
PMSPCP8U04	Développer ses compétences de clinicien 2				4
<i>PMSPCP8E4A</i>	<i>Connaissance des terrains professionnels</i>	9			
<i>PMSPCP8E4B</i>	<i>Bilan psychologique</i>		24		
PMSPEA8U05	Acquérir une posture éthique et déontologique 2				2
<i>PMSPEA8E5A</i>	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

PSMPCP8U01– Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

Volume des enseignements - CM : 48h + TD : 48h – Coefficient 12

L'étudiant doit suivre les trois CM et les trois TD associés.

PSMPCP8E1A– Psychologie clinique psychanalytique

Enseignant : D. Acier

Résumé : Cet enseignement vise à initier à une compréhension de la vie psychique s'inscrivant dans une psychanalyse dite « ouverte », c'est-à-dire soutenu par des concepts issus d'auteurs de différentes époques et affiliations, débutant avec Sigmund Freud, puis avec Mélanie Klein, Donald Winnicott, Jacques Lacan, Nathalie Zaltzman, et continuant avec André Green, Otto Kernberg, René Roussillon.... Il s'agit d'aborder la psychanalyse comme discipline fondatrice de la psychologie clinique, avec une position de curiosité et d'ouverture à plusieurs concepts, sociétés analytiques et perspectives existantes en France et à l'international. Cet enseignement souhaite développer une compréhension et une analyse de la vie psychique à partir des éclairages que ces auteurs amènent en lien avec différentes formes d'expression de la vie humaine, comportant des aspects manifestes et des aspects latents, sous le primat des pulsions. En effet, l'inscription du psychologue dans une clinique analytique passe par la possibilité d'analyser la vie psychique dans ses formes inconscientes, dans l'Eros et le Thanatos, et la conflictualité qu'elles se livrent. Cette inscription permet de développer un positionnement clinique ancré, une construction personnelle et affiliée, qui est vitale pour travailler avec les expressions psychopathologiques contemporaines. Nous aborderons les outils conceptuels permettant de penser les dispositifs que le clinicien est amené à rencontrer (groupes, médiations thérapeutiques, etc.).

Références bibliographiques :

- Chagnon J.Y. (2012). *45 commentaires de texte en psychopathologie psychanalytique*. Paris : Dunod.
- Dumet N., & Ménéchal J. (2005). *15 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris : Dunod.
- Freud, S. (1900). *L'interprétation des rêves*. Paris : PUF
- Laplanche, J. & Pontalis, J.B. (1997). *Vocabulaire de psychanalyse*. Paris : PUF
- Lingiardi, V., & McWilliams, N. (Eds) (2017). *Psychodynamic diagnostic manual*, 2nd edition: PDM-2. New York: Guilford.
- Quinodoz, J.M. (2021). *Lire Freud. Découverte chronologique de l'œuvre de Freud*. Paris : PUF
- Roussillon R. et coll. (2014). *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*. Paris : Masson.

PSMPCP8E1B– Thérapies systémiques

Enseignante : D. Rommel & S. Meillerais

Résumé : Ancrées dans une épistémologie constructiviste, les théories et thérapies systémiques ont, pour objet d'étude et de soin, la famille comme système composé d'un ensemble d'éléments, en interaction, qui évolue au cours du temps. En s'appuyant sur les apports théoriques des approches structurales (Salvador Minuchin) et transgénérationnelles (Murray Bowen, Ivan Boszormenyi-Nagy, Maurizio Andolfi), le premier objectif de ce cours est de vous permettre de penser la souffrance psychique et sa prise en charge sous le prisme de la systémie. Au travers de supports vidéo, de mises en situations pratiques et de simulation avec les comédiens, le second objectif de cet enseignement est de développer un savoir-faire et un savoir-être vous permettant de proposer une prise en charge de différents systèmes (couple, famille) fondé sur la pensée systémique.

NB : Pour les étudiants n'ayant pas suivi d'initiation à la lecture systémique en Licence, merci de vous rapprocher de Mme Rommel le plus tôt possible afin de convenir ensemble des prérequis nécessaires à la bonne compréhension de cet enseignement.

Références bibliographiques :

- Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Les thérapies familiales systémiques*. Elsevier Masson.
Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Applications en thérapie familiale systémique*. Elsevier Masson.
Elkaïm, M. (2003). *Panorama des thérapies familiales*. Seuil.
Salem, G. (2005). *L'approche thérapeutique de la famille*. Masson.
Watzlawick, P., Beavin, J. H., Jackson, D.-D., & Morche, J. (2014). *Une logique de la communication*. Points.

PSMPCP8E1C– Psychologie clinique de la santé

Enseignantes : M. Le Borgne

Résumé : La psychologie de la santé est l'application des savoirs fondamentaux de la psychologie à la santé et la maladie somatique. Cet enseignement propose une lecture clinique de la psychologie de la santé en discutant ces savoirs fondamentaux à travers le prisme de la singularité & de la totalité du sujet. En s'appuyant sur une compréhension des modèles actuels de la psychologie de la santé (biopsychosocial ; transactionnel, intégratif et multifactoriel ; des représentations de la maladie), l'objectif de ce cours est de développer des compétences d'analyse et de mise en application de ces connaissances. Au-delà d'une transmission théorique, le cours se déployera préférentiellement par l'intermédiaire de simulations de la pratique concrète du psychologue clinicien dans le champ de la santé somatique tels que des entretiens individuels, des prises en charge groupales ou bien encore des réunions institutionnelles.

Références bibliographiques :

Une bibliographie sera donnée en début de cours.

PSMPCP8U03– Acquérir une posture professionnelle

Volume des enseignements - CM : 5h + TD : 36h – Coefficient 6

PSMPCP8E3A– Supervision

Enseignante : M. Le Borgne

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

PSMPCP8E3B– Analyse des pratiques

Enseignante : B. Maillard

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

PSMPCP8E3C– Projet pédagogique personnalisé

Enseignants : D. Acier, M. Le Borgne, R. Malo, S. Meillerais & D. Rommel

Résumé : Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe étudiant (4 à 6 étudiants) se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales du psychologue clinicien. Ce projet se réalise sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique, qui donne son accord à la réalisation du projet. Il se réalise durant les deux années du Master : préparation du projet durant le M1 et réalisation durant le M2.

À la fin de chaque semestre, soit le **vendredi 22 mai 2026**, le groupe d'étudiants doit de lui-même envoyer par mail, à l'enseignant référent du projet, un rapport d'étape comportant les éléments suivants :

Titre du projet,

Descriptif/argumentaire, justifiant de l'intérêt/la pertinence du projet,

Tâches réalisées précisant qui sont les étudiants responsables et impliqués dans chacune des tâches,

Rétro planning des tâches et activités à réaliser sur le M2.

L'ensemble des projets et des étudiants/enseignants impliqués est à détailler à l'adresse : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/d6dSxG9EXWa4YpW>

PSMPCP8U04– Développer ses compétences de clinicien

Volume des enseignements - CM : 9h + TD : 24h – Coefficient 4

PSMPCP8E4A– Connaissance des terrains professionnels

Enseignantes : G. Creachcadec (CH Daumezon), L. Calvino (Consultation Ressource en Clinique Transculturelle) & S. Roirand (IME Clairval)

Résumé : Cet enseignement, réalisé par des professionnels en exercice, propose des temps de présentation et d'échanges de plusieurs lieux de pratique de la profession de psychologue clinicien (Psychiatrie, Centre Médico-Psychologique, Aide Sociale à l'Enfance, Milieux associatifs, EHPAD, Protection judiciaire de la jeunesse, ...).

PSMPCP8E4B– Bilan psychologique

Enseignant : D. Acier

Résumé : Cet enseignement vise à initier à la pratique de l'examen psychologique par le biais d'outils de mesure auto-rapportés et hétéro-rapportés, objectifs et projectifs, auprès de sujets à différents âges de la vie. Il vise à sensibiliser au travail approfondi d'exploration et d'analyse d'un sujet afin de décrire et de comprendre sa dynamique psychologique à partir d'outils de mesure. L'examen psychologique peut inclure une démarche diagnostique qui utilise l'ensemble des outils disponibles au psychologue afin de comprendre la dynamique du sujet ainsi que de potentiels éléments psychopathologiques.

Références bibliographiques :

- Bernaud, J. (2014). Méthodes de tests et questionnaires en psychologie. Dunod.
- Cognet, G., Bachelier, D. (2017). Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Paris : Dunod
- Goldman, C. (2018). Le bilan avec les tests projectifs en clinique infantile. Rorschach, CAT, Patte-noire. Paris : Dunod
- Ravit, M. (2020). *L'examen psychologique au fil des âges. Du bébé au sujet âgé.* Paris : Dunod.

Enseignements communs à la mention Psychologie

PSMPCP8E2A/PSMPEA8E2A/PSMPCC8E3A/PSMPCS8E2A- d'Etude et de Recherche (TER)

Travail

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne la réalisation d'un mémoire ou Travail d'Etude et de Recherche (TER). L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section "Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche".

Evaluation : Le TER au second semestre du M1 implique le rendu d'un document écrit évalué par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de mémoire. C'est le directeur de mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, avant le dépôt du mémoire.

PSMPEA8E2C– Analyses statistiques

Volume des enseignements : 6h TD

Enseignant : Françoise Guillemot

Résumé : Ce cours est construit autour d'une prise de recul sur les méthodes statistiques enseignées en licence (loi normale, tests d'hypothèses, ANOVA, modèle de régression linéaire). Les étudiants sont placés dans le contexte global d'une étude scientifique (ou d'une question faisant appel à des outils statistiques, dans un cadre professionnel) pour

- choisir et argumenter le choix de méthodes statistiques,
- rédiger et lire de manière critique des stratégies d'analyse,
- mettre en œuvre ces méthodes (logiciel JASP ou JAMOVI),
- interpréter et communiquer rigoureusement les résultats obtenus.

Des compétences de raisonnement, d'argumentation, d'esprit critique et de communication sont donc au centre de cet enseignement. Un approfondissement des méthodes ANOVA et modèles de régression linéaire est également fait notamment sur les questions d'interaction entre les variables. Le cours s'appuie sur les travaux d'étude et de recherche des étudiants (TER), sur des exemples d'études (lecture critique d'articles scientifiques) et des jeux de données concrets en lien avec le parcours de master.

Site Web logiciel JASP : <https://jasp-stats.org/download/>

Site Web logiciel JAMOVI : <https://www.jamovi.org/download.html>

Références bibliographiques :

- Howell D.C. (2008) Méthodes statistiques en sciences humaines, Bruxelles : De Boeck
Navarro D.J., Foxcroft, D.R. (2020). Apprentissage des statistiques avec Jamovi : un tutoriel pour les étudiants en psychologie et autres débutants. (Version 0.70.2). (J.M. Meunier, Trad.)
<https://jmeunierp8.github.io/ManuelJamovi/index.html>
Maxwell, S. E., & Delaney, H. D. (2004). Designing experiments and analyzing data: A model comparison perspective (2nd ed.). Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
Degraeve, B. (2022). Statistiques en psychologie et neuropsychologie : Méthodes, applications et exercices corrigés. Dunod.
<https://www.equator-network.org/>

PSMPEA8E2B– Anglais

Enseignante : Timea Lönhardt

Résumé : Ces TD d'anglais sont axés sur la communication. Il s'agira d'aider les étudiant.es à s'exprimer en anglais sur leurs disciplines de spécialité et d'accompagner leurs travaux de recherche.

Références bibliographiques :

- Bastounis, M. (2003), Psychology in English. Paris : Belin.
Frangi, A. (1999), L'Anglais de la psychologie en 1000 mots. Paris : Belin.
Makeïeff, N. (2019), Studying psychology in English: A Practical Guide. Paris : Dunod.
Massé, L. (2022), Anglais pour psychologues, 2e édition. Paris : Dunod
Short, J. (2010), English for psychology: Coursebook. Reading: Garnet Education.

PSMPEA8E5A Ethique et déontologie

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignants : 3h Roman Malo et 3h Aurélien Allard

Résumé : Lors des CM de ce semestre, l'éthique et la déontologie seront lues sous l'angle du droit et de la philosophie afin de développer des connaissances solides, tant dans la pratique que dans la réflexion éthique qui accompagne le psychologue dans ses missions. Le premier TD sera consacré à la mise en pratique de vos connaissances en éthique de recherche. Nous travaillerons, pour chacun de vos TER, le formulaire de soumission au Comité d'éthique de déontologie et d'intégrité scientifique (CEDIS) de l'Université de Nantes. Les deux TD suivants prendront le même format qu'au premier semestre et permettront ainsi de continuer à développer vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNCDP.

Références bibliographiques :

Une bibliographie sera proposée par les enseignants en début de cours.

Modalités d'évaluation

SEMESTRE	UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS		Première session		Deuxième session	
	Code UE	NOM de l'UE	Code EC	NOM de l'EC	Régime ordinaire		Régime ordinaire	
					Contrôle continu	Examen terminal	Contrôle continu	Examen terminal
					Coefficient de l'EC	CC reportable (écrit ou dossier ou oral)	CC non reportable (écrit ou dossier ou oral)	Dossier Oral Ecrit Type et Durée
S2	Matériser un domaine et son référentiel de connaissances 2	PNSPCP8U01	PNSPCP8U01	Psychologie clinique psychanalytique	6	4 (écrit)	2	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8U02	PNSPCP8U02	Thérapies systémiques	3	3 (dossier)		réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8U03	PNSPCP8U03	Psychologie clinique de la santé	3	3 (dossier)		réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8U04	PNSPCP8U04	Construire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie 2	6	5	rendu du TER phase 2 (en juin)	Pas de deuxième session
		PNSPCP8U05	PNSPCP8U05	Analyses statistiques	6			
		PNSPCP8E01	PNSPCP8E01	Analyse qualitative	6	1	1	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8E02	PNSPCP8E02	Anglais	5.5	rapport de stage (en juin)	Pas de deuxième session	
		PNSPCP8E03	PNSPCP8E03	Supervision	6	0.5 (dossier)	0.5	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8E04	PNSPCP8E04	Acquérir une posture professionnelle	6			
		PNSPCP8E05	PNSPCP8E05	Développer ses compétences de clinicien	4	4 (écrit - regroupement d'épreuves: évaluation de l'EC Bilan psychologique)	4	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)
		PNSPCP8E06	PNSPCP8E06	Acquérir une posture éthique et déontologique 2	2	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)	2	réécrit ou QCM (écrit ou QCM)

Maquette pédagogique du Semestre 9

Code	Unité d'Enseignement / Élément constitutif	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
UE1	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances III				9
	Thérapie comportementale-dialectique		9		
	Thérapies psychodynamiques		9		
	Thérapies systémiques		9		
	Thérapies humanistes-existentialles		9		
	Bilan psychologique		12		
	Actualités en psychologie clinique et psychopathologie	3			
UE2	Acquérir une posture professionnelle III				3
	Supervision I		15		
	Analyse des pratiques I		15		
	Groupe de réflexion sur les pratiques I		15		
UE3	Conduire un projet de recherche				14
	Conduire un projet de recherche en psychologie clinique	15			
	Analyses qualitatives		11		
	Analyses statistiques		12		
UE4	Se préparer à exercer le métier de psychologue				4
	Ethique et déontologie	8	6		
	Pratiques professionnelles	12	12		
	Techniques de recherche d'emploi		8		
	Projet pédagogique personnalisé (PPP)	3			2

UE1. Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances III

La Thérapie Comportementale Dialectique - Caroline Chiron

La Thérapie Comportementale Dialectique est une psychothérapie TCC 3^e vague afin d'aider des personnes souffrant de dysrégulation émotionnelle. En équilibrant l'acceptation et le changement, elle propose l'apprentissage de compétences utiles pour apaiser les émotions intenses, diminuer les comportements suicidaires et auto-dommageables et de se sentir plus efficace et équilibré dans ses relations interpersonnelles.

Les thérapies psychodynamiques – Didier Acier

Cet enseignement réalisera un point sur la clinique analytique auprès des sujets addicts et des sujets états limites.

Les thérapies systémiques - Dominique Bardou

Le cours apportera un certain nombre d'éléments théoriques et cliniques pour comprendre et illustrer la pensée systémique, et plus particulièrement multigénérationnelle. À partir d'illustrations cliniques et de séances vidéo, seront abordées les notions d'affiliation et de création du lien, d'engagement réciproque, de recadrage, de signification relationnelle du symptôme, de transgénérationnel, de résonance, de jeu ... Nous montrerons comment mobiliser les ressources et activer les compétences individuelles et familiales.

Les thérapies humanistes-existentielles– Béatrice Guillemand

Avoir la connaissance des différentes obédiences de la psychologie est une chose, les utiliser de concert en thérapie pour créer un processus de soins efficents et dans le respect du rythme de nos patients est plus complexe. Nous allons expérimenter, concrètement et dans la coopération, le déroulement d'une prise en charge (de l'appel téléphonique à l'au revoir) avec au cœur de la prise en charge les courants de l'approche systémique. Quelle posture est proposée au thérapeute pour impulser le changement ? Comment elle peut à tout moment s'associer à des soins par l'hypnose, des mouvements oculaires alternatifs, les thérapies orientées solution, les images et dessins évolutifs, les jeux interactionnels, et la neuropsychologie. J'utiliserai des supports pédagogiques d'expérimentation sur soi-même parce que je crois profondément que tout psychologue doit expérimenter sur lui ce qu'il va ensuite proposer à son patient.

Bilan Psychologique – Gaëlle Bonnet

Ce cours, conçu comme un atelier pratique, reprendra les sous-basement théoriques des tests projectifs (mécanismes de projection, psychopathologie psychodynamique). Il s'appuiera sur des cas cliniques de tests (TAT et ROR) afin de dérouler pas à pas les enjeux, les ressorts et la méthodologie d'analyse des tests de la demande à la rédaction d'un bilan.

Actualités en psychologie clinique

Cette rencontre est dédiée à l'actualité du monde de la psychologie clinique et de la psychopathologie, en France et à l'étranger.

Supervision, Analyse des pratiques, Groupe de réflexion sur les pratiques

Cet enseignement est un espace d'échange et d'élaboration autour de l'expérience vécue par les étudiants dans le cadre de leur stage. Cet enseignement est réalisé en groupes de 5 à 7 étudiants tout au long de l'année (38h par groupe, 15h au 1^{er} semestre et 23h au 2^d semestre). Ces rencontres visent à présenter, à partir de cas, les situations cliniques rencontrées, à connaître et analyser son implication dans les activités cliniques, à

aborder son vécu et/ou son contre-transfert. Elles visent à soutenir les psychologues-stagiaires dans leur travail d'élaboration auprès des patients, des soignants et de l'institution. Le cas échéant, le responsable de l'enseignement fait le lien le psychologue praticien-référent du terrain de stage.

L'enseignant du cours de Supervision (2^e membre du jury) peut diriger et conseiller l'élaboration du rapport de stage, selon le cadre établi par l'équipe pédagogique. Ce rôle peut aussi être réalisé par le 1^{er} membre du jury. Autrement dit, le rapport de stage est un document qui est discuté et construit durant les cours de Supervision, et il peut l'être aussi avec le 1^{er} membre du jury. Le créneau horaire des cours de Supervision est identique pour l'ensemble des groupes, soit plusieurs mercredis matin tout au long de l'année. Le 1^{er} membre du jury ne peut pas être un des trois responsables du cours de supervision.

Conduire un projet de recherche

L'EC Conduite de projet III correspond à l'aboutissement du travail de mémoire engagé durant la première année de Master. L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section "Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche".

Evaluation : Le TER au premier semestre du M2 implique le rendu d'un document écrit évalué par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de mémoire, ainsi qu'une soutenance orale. C'est le directeur de mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, avant le dépôt du mémoire.

Analyses qualitatives

Enseignant : Mr Didier Acier

Cet enseignement vise à soutenir les étudiants dans la réalisation de leur travail de recherche, particulièrement au niveau de l'analyse qualitative des données.

Projet pédagogique personnalisé (PPP) – Équipe enseignante

Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe étudiant (4 à 6 étudiants) se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales du psychologue clinicien. Ce projet se réalise sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique, qui donne son accord à la réalisation du projet. Il se réalise durant les deux années du Master : préparation du projet durant le M1 et réalisation durant le M2.

À la fin de chaque semestre, soit le **vendredi 12 décembre 2025**, le groupe d'étudiants doit de lui-même envoyer par mail, à l'enseignant référent du projet, un rapport d'étape comportant les éléments suivants :

Titre du projet,

Tâches réalisées précisant qui sont les étudiants responsables,

Bilan des activités réalisées l'année précédente pour le PPP,

Rétroplanning des tâches et activités à réaliser sur le prochain semestre (en précisant qui sont les étudiants responsables et impliqués dans chacune des tâches)

L'ensemble des projets et des étudiants/enseignants impliqués est à détailler à l'adresse : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/d6dSxG9EXWa4YpW>

Enseignements communs à la mention Psychologie

PMSPEA9E2A – Conduire un projet de recherche

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne la réalisation d'un mémoire ou Travail d'Etude et de Recherche (TER). L'enseignement est décrit en détail à la fin du livret dans la section "Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche".

Evaluation : Le TER au premier semestre du M2 implique le rendu d'un document écrit évalué par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de mémoire, ainsi qu'une soutenance orale. C'est le directeur de mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, avant le dépôt du mémoire.

PMSPEA9E2B - Analyses statistiques

Volume des enseignements : 6h TD

Enseignants : Françoise Guillemot

Résumé : enseignement de trois séances de 2h, par demi-groupes. Les séances sont organisées autour de deux activités menées en parallèles ; 1-lecture critique d'article, mise en application de méthodes ; 2-échanges individuels sur les analyses menées lors du TER. TOUS les étudiants sont concernés par cet enseignement, quels que soient leur avancée ou les méthodes utilisées dans leur TER.

Faisant suite à l'enseignement de première année de master nous poursuivrons le développement des compétences en méthodes statistiques appliquées à la psychologie. L'enseignement se basera sur de la lecture critique de document (des articles scientifiques essentiellement), l'application logiciel (JASP ou JAMOVI) et les TER.

PMSPEA9E4A - Ethique et déontologie

Volume des enseignements : 8h CM + 6h TD

Enseignants : Valentin Naudé-Diaz (partie 1 – 4h CM), Valérie Rachet-Darfeuille (partie 2 – 4h CM), Pierre Martineau (partie 3 – 6h TD)

Résumé : Présentation de plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les TD proposeront aux étudiants des situations réflexives.

PMSPEA9E4B - Pratiques professionnelles

Partie 1 : rédaction de comptes-rendus

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignants : Vincent Amelot

Partie 2 : conduite d'entretiens

Volume des enseignements : 6h CM + 6h TD

Enseignants : Irène Capponi (CM), Didier Acier (TD)

Résumé : Une première partie portera sur les aspects généraux de la pratique de l'entretien : points communs et différences selon le contexte ; difficultés, risques associés et gestion de ces difficultés. Les trois parties suivantes seront consacrées à des techniques d'entretien et aux moyens mis en œuvre (technique des 4R, non-verbal, favoriser l'alliance). La quatrième partie concernera les pièges généraux de l'entretien en tenant compte de la tranche d'âge. Dans la dernière partie, nous aborderons certaines particularités comme l'entretien en cas de deuil.

Les séances seront ponctuées de divers exercices d'application, comme des mises en situation et des analyses de vignettes cliniques. Les travaux dirigés sont destinés à l'expérimentation via des mises en situation, jeux de rôles, entretiens.

PMSPEA9E4C - Techniques de recherche d'emploi

Volume des enseignements : 8h TD

Enseignants : Laura Derval

Résumé : Outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ; élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc.

Modalités d'évaluation

Maquette pédagogique du Semestre 10

Code	Unité d'Enseignement / <i>Élément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
UE1	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances IV				9
	Clinique du suicide		6		9
	Les médiations thérapeutiques		6		
	Clinique des autismes		6		
	Pratique clinique en service de médecine		6		
	Clinique des bébés		6		
	Pratique clinique dans le champ de la douleur		6		
	Adolescence		6		
	Délires et hallucinations		6		
	Pratique clinique auprès des personnes âgées		6		
	Actualités en psychologie clinique	3	6		
UE2	Acquérir une posture professionnelle IV				18
	Supervision 2		23		18
	Analyse des pratiques 2		23		
	Groupe de réflexion sur les pratiques 2		23		
UE3	S'insérer dans le monde professionnel				3
	Connaissance des terrains professionnels	4			3
	Projet pédagogique personnalisé	3			

Clinique du suicide – Dr Kahina Yebbal

La crise suicidaire (apport théorique et simulation d'entretien). Facteurs de risques et épidémiologie. Estimation du risque suicidaire sous 48 h. Approche active à tenir au cours de l'entretien, centration sur le vécu immédiat du patient, ventilation de l'angoisse, recherche de solutions au problème rencontré, dispositions en cas de suspicion d'abus sexuel.

Les médiations thérapeutiques – Gilles Lemercier

Les entraves à la symbolisation rencontrées dans certaines pathologies, où les aspects archaïques sont très actifs, rendent complexes les propositions de psychothérapie. Les médiations thérapeutiques se proposent de remettre en jeu ces processus de symbolisation. Le médium, par ses qualités spécifiques, vise à créer un espace de figuration des états ou des conflits psychiques. Son investissement, conjugué à celui du (des) thérapeute(s), et parfois d'un groupe, ouvre un champ dynamique et complexe. Entre spécificités du médium et particularités de la symbolisation, nous prendrons en compte les ouvertures et les difficultés de ces propositions.

Clinique des autismes. Apports théoriques, regards cliniques

Proposition de repères théoriques inscrits au sein d'une psychopathologie générale permettant d'aborder différentes manifestations symptomatiques inhérentes à l'autisme. Analyse des processus psychiques mobilisés par la personne autiste à partir de témoignages et de récits d'expériences cliniques. Un focus sera mis sur l'intérêt des médiations thérapeutiques dans la rencontre clinique. L'ensemble de la journée permettra de situer la clinique des autismes au cœur de la pratique du / de la psychologue en institution et d'effectuer des allers-retours avec la recherche.

Pratique clinique en service de médecine – Benoit Maillard

En développant l'attention portée à la complexité de la souffrance du malade en fin de vie et l'accompagnement de ses proches, le mouvement des soins palliatifs prône une prise en charge globale de la personne et l'intervention d'équipes interdisciplinaires incluant la présence de psychologues. Après avoir rappelé les principes de la démarche éthique en médecine et les repères législatifs (loi du 4 mars 2002, loi du 22 avril 2005), la présentation d'articles théoriques et d'exemples cliniques précisera le rôle, ses spécificités et les fonctions du psychologue dans ce champ médical.

Le bébé, un être de relation – Katell Faure

Cette intervention se propose de s'interroger sur la vie psychique du bébé et ses souffrances, depuis la période périnatale et dans ses premières années. La méthode d'observation du bébé d'Esther Bick sera succinctement présentée.

Le psychologue clinicien dans le champ de la santé – Frédéric Gillot

La douleur physique est une expérience associée au corps et est fortement liée à un vécu. On y retrouve souvent une souffrance, mais aussi parfois l'ambivalence et la jouissance. Aussi, la douleur dépend du patient, du contexte qui l'amène à se plaindre, de son histoire et de différents systèmes socioculturels (familial, amical, professionnel, sociétal, etc). Après quelques rappels étymologiques et sémantiques, les phénomènes douloureux seront abordés sous un angle théorico-clinique en intégrant les courants phénoménologiques, psychanalytiques, anthropologiques, et cognitifs.

Enjeux psychiques de l'adolescence - Emmanuelle Carasco

Ce cours propose d'explorer les enjeux psychiques à l'adolescence en les articulant spécifiquement à la clinique de l'acte (le registre de l'agir, du risque nécessaire à la recherche de limite, les conduites à risques). Après avoir posé cette dimension dans le développement psychique « normal » de l'adolescent, nous étudierons celle-ci au regard de la psychopathologie (psychose, névrose, perversion, états limites). La théorie psychanalytique

orienté ainsi le propos et met également en perspective le symptôme avec le champ du lien social. Dans un souci d'articulation théorico-clinique, nous nous appuierons sur notre pratique de psychologue clinicienne dans un service de pédopsychiatrie accueillant des adolescents en présentant des cas cliniques ainsi que les outils de soin possibles pour cette population. Nous insisterons en particulier sur la pertinence des groupes thérapeutiques et la place du psychologue dans ces dispositifs. En effet, le cadre thérapeutique doit être clairement pensé pour travailler avec des adolescents ayant des troubles de la personnalité.

Délires et Hallucinations - Fabrice Guyod

Hallucinations et délires constituent toujours les deux symptômes (*sinsignes indiciens dicents* selon la sémiotique de Peirce) pathognomoniques du spectre psychotique. Après en avoir défini et conceptualisé les caractéristiques fondamentales, nous tenterons d'apprécier, à partir d'un cas vidéo de psychose, ce qu'il demeure des interrogations qui ont traversé la psychiatrie classique du 19e siècle concernant la préséance ou non du délire par rapport à l'hallucination (hallucination incluse dans le délire en tant qu'un de ses mécanismes), et la conception psychanalytique canonique du délire comme tentative de guérison et d'explication de l'expérience hallucinatoire.

Pratique clinique auprès des sujets âgés – Jeremy Clavier

Les vignettes cliniques sont proposées à partir de situations concrètes qui permettent des mises en situation professionnelle, dans des contextes différents (sur le thème du deuil), et favorisent ainsi une réflexion sur les attitudes et actions à adopter en fonction des cas présentés.

Le psychologue clinicien dans le champ de la santé – Jean-Benoît Vicquelin

L'intervention a deux objectifs : Présenter aux étudiants la clinique de l'accompagnement auprès des personnes en fin de vie. Nous aborderons les enjeux de la rencontre avec le psychologue du point de vue du patient (anxiété, dépression, travail du trépas) ainsi que les enjeux de la rencontre avec le patient du point de vue du psychologue (une expérience à risques) ; Présenter les concepts essentiels de l'analyse transactionnelle, afin de proposer une théorie des relations avec autrui issue du mouvement humaniste.

Le psychologue en libéral – Valentin Naudé-Diaz

L'installation du psychologue en activité libérale est un projet qui peut être riche mais également inquiétant voire risquer s'il n'est pas préparé. Seront abordées les questions à se poser en amont de cette installation, les écueils à éviter, ce qu'il est possible de faire en libéral et ce qui n'est pas possible. Des pistes de réflexion seront proposées pour que les étudiants puissent être le plus sécurisés possible face à ce type de projet.

Actualités en psychologie clinique

Cette rencontre est dédiée à l'actualité du monde de la psychologie clinique et de la psychopathologie, en France et à l'étranger.

Supervision, Analyse des pratiques, Groupe de réflexion sur les pratiques : Le rapport de stage

Les sessions de supervision, analyse des pratiques ou groupe de réflexion favorise l'intégration des temps de stage, élément constitutif de la formation professionnelle. Le stage se déroule tout au long de l'année universitaire, pour une durée minimum de 500h. Il est effectué sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent (qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur et exerçant depuis au moins 3 ans) et d'un maître de stage. Un autre enseignant de l'équipe, responsable de l'enseignement Supervision complète l'encadrement. L'écriture du rapport de stage est réalisée en co-encadrement, c'est-à-dire que tous les membres du jury peuvent aider à son élaboration, qu'il s'agisse du psychologue praticien référent, de l'enseignant responsable du groupe de Supervision ou du maître de stage (1^{er} membre du jury). Le choix du responsable de stage doit être déterminé à la fin octobre au plus tard. Le rapport de stage comporte environ 50 pages. Il est soutenu devant un jury composé : 1) du praticien-référent (psychologue de la convention) ; 2) du

maître de stage (enseignant-chercheur); 3) de l'enseignant-chercheur responsable du groupe de supervision (voir arrêté du 26mai 2006 en Annexe 1). Le rapport est à remettre à chaque membre du jury selon le calendrier en vigueur.

Projet pédagogique personnalisé (PPP) – Équipe enseignante

Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe étudiant (4 à 6 étudiants) se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales du psychologue clinicien. Ce projet se réalise sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique, qui donne son accord à la réalisation du projet. Il se réalise durant les deux années du Master : préparation du projet durant le M1 et réalisation durant le M2.

À la fin de chaque semestre, soit le **vendredi 22 mai 2026**, le groupe d'étudiants doit de lui-même envoyer par mail, à l'enseignant référent du projet, un rapport d'étape comportant les éléments suivants :

Titre du projet,
Tâches réalisées précisant qui sont les étudiants responsables,
Bilan des activités réalisées pour le PPP,
Regard réflexif
Ouverture sur la suite à donner au projet,

L'ensemble des projets et des étudiants/enseignants impliqués est à détailler à l'adresse : <https://uncloud.univ-nantes.fr/index.php/s/d6dSxG9EXWa4YpW>

Modalités d'évaluation

Les stages

Organisation des stages

Pour faciliter l'accès aux stages et le travail personnel des étudiants, les journées libérées pour les stages au sein du parcours CliPP sont réparties comme suit :

- Master 1, semestre 7 : mardi et mercredi
- Master 1, semestre 8 : mardi et mercredi
- Master 2, semestre 9 : jeudi et vendredi (lundi à partir du mois de novembre)
- Master 2, semestre 10 : lundi, jeudi et vendredi

Le stage de Master 1

Le stage de Master 1 est un stage de connaissance des terrains et des milieux professionnels d'exercice du Psychologue. **Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 150 h, qui peut être fragmentée.** Cette durée est un seuil minimum (attention, les stages de 308 heures ou plus au sein d'une même structure doivent faire l'objet d'une rémunération).

Le stage est encadré conjointement par un tuteur professionnel (psychologue praticien référent) et par un tuteur universitaire (enseignant-chercheur).

Tout stage doit donner lieu, avant son démarrage effectif, à une convention de stage qui est signée conjointement par le directeur de la Faculté (représentant Nantes Université), le responsable de l'organisme d'accueil et le référent universitaire et l'étudiant.

La convention de stage ne peut être établie que si :

- 1) l'étudiant est inscrit à Nantes Université dans l'année universitaire en cours ;
- 2) les responsables du master ont donné leur accord à l'étudiant pour le stage, estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant, la formation et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil.

La version la plus à jour de la convention de stage est disponible sur MADOC. Les enseignants-chercheurs qui assurent l'encadrement des stages, au semestre 1 sont Benoit Maillard (Didier Acier pour les signatures des conventions) et au semestre 2 Margaux LEBORGNE.

Le stage donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit. L'évaluation du stage est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à l'évaluation de ce rapport écrit à destination de l'enseignant qui encadre le stage. La validation du stage tient compte de l'avis des tuteurs professionnels.

Le stage de Master 2

Le stage de Master 2 "vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue" (Arrêté du 19 mai 2006).

Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 500 h, qui peut être fragmentée. Cette durée est un seuil minimum (attention, les stages de 308 heures ou plus au sein d'une même structure doivent faire l'objet d'une rémunération).

Comme le stage de Master 1, il est encadré par un tuteur professionnel (psychologue praticien référent) et par un tuteur universitaire (enseignant-chercheur de Nantes Université). Les modalités de validation du lieu de stage et de signature de la convention de stage sont les mêmes que pour le stage de Master 1.

Le stage donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit. L'évaluation du stage est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à l'évaluation de ce rapport écrit à destination de l'enseignant qui encadre le stage, et à une soutenance orale d'une durée d'environ 1 heure, à laquelle assistent les tuteurs professionnels. La validation du stage tient compte de l'avis des tuteurs professionnels.

Modalités prévisionnelles de rendu pour 2025-2026

Rendu du rapport de stage de Master 1 : le 18 juin

Rendu du rapport de stage de Master 2 : le 18 juin (session 1) ou le 27 août (session 2) ; soutenance jusqu'au 10 septembre

Le rapport de stage doit normalement être remis au secrétariat pédagogique avec émargement. Dans certains cas (stage réalisé en-dehors de la région...) et avec l'accord du tuteur universitaire, le rapport peut être transmis directement au tuteur par voie électronique.

Les évaluations du stage réalisées par les tuteurs professionnels doivent être jointes au dossier.

Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche (TER)

Principes généraux

Tous les étudiants réalisent un Travail d'Etude et de Recherche pendant le Master. Les principaux objectifs du TER sont de développer une expertise de pointe sur un sujet spécifique, et de se familiariser avec la lecture des résultats de la recherche afin de pouvoir assurer sa propre formation continue dans le cadre de sa future activité de psychologue.

Le TER implique la réalisation d'une revue de littérature sur un sujet, d'un travail empirique de collecte et d'analyse de données, et la présentation d'une discussion générale et d'un recul critique sur son propre travail.

Ce travail est réalisé sur les semestres 7, 8 et 9. Le semestre 7 porte essentiellement sur la revue de littérature, le semestre 8 sur les aspects empiriques, et le semestre 9 sur la finalisation du travail.

Le TER fait l'objet d'une évaluation à chaque semestre :

- Au semestre 7, évaluation par quitus (validé / non validé)
- Au semestre 8, évaluation du dossier écrit
- Au semestre 9, évaluation du dossier écrit et soutenance orale

Les sujets de TER sont attribués en début d'année en concertation entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Chaque TER est encadré par un enseignant-chercheur de la faculté de Psychologie.

La forme attendue du TER peut différer d'un directeur de mémoire à l'autre. Les grandes lignes du contenu attendu sont détaillées dans la grille d'évaluation commune, disponible sur MADOC, qui permettra de faire un retour à l'étudiant après chaque rendu.

Engagement de non-plagiat

Un engagement de non-plagiat signé doit être inséré en première page du mémoire. Un modèle est mis à disposition sur la plateforme MADOC ou peut être retiré au secrétariat.

Un « dossier plagiat » peut être consulté sur le site web de Nantes Université (<http://www.univ-nantes.fr/charter-antiplagiat>). Vous y trouverez la charte anti-plagiat de Nantes Université, des références juridiques sur le droit d'auteur et la contrefaçon, des définitions et exemples de plagiat, des règles de citation et références, de même que des extraits des décisions de la section disciplinaire de l'Université de Nantes compétente à l'égard des étudiants.

Enfin, vous trouverez également des informations sur les droits d'auteur et le plagiat sur le site web de la BU (<http://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159#droitauteur>).

Page de couverture

Doivent figurer les informations suivantes :

- Nantes Université (logo téléchargeable sur le site de l'Université)
- Faculté de Psychologie
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master Mention Psychologie, parcours, etc.
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année universitaire et session
- Nom et prénom du directeur de mémoire et du second membre du jury

Conseils pour la rédaction et normes APA

- Conformément au Code de Déontologie des Psychologues, la présentation des données doit respecter l'anonymat des personnes auprès desquelles elles ont été recueillies.
- En cours de rédaction, faites des sauvegardes systématiques (clé USB, disque externe, cloud, etc.), afin de ne pas perdre votre travail en cas de panne informatique.
- N'oubliez pas de relire votre mémoire : il est particulièrement important de veiller à l'orthographe et à la qualité de l'écriture, et de vérifier qu'il ne manque pas de pages dans les différents exemplaires à remettre au secrétariat.

Tous les documents doivent être réalisés en respectant les normes APA. Vous trouverez des indications quant aux normes APA dans l'ouvrage suivant :

American psychological association (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th edition). Washington (D.C.): American Psychological Association.

Cet ouvrage est disponible à la BS (cote : 150.721 APA7).

Voici également quelques liens utiles :

<https://apastyle.apa.org>
<https://apastyle.apa.org/instructional-aids/tutorials-webinars>
<https://apastyle.apa.org/instructional-aids/reference-guide.pdf>
<https://apastyle.apa.org/blog>
<http://doclib.uliege.be/apa/>

Les normes APA doivent être appliquées pour le style dans le texte (citation des références, utilisations des italiques, abréviations, nombres, termes statistiques, etc.), **la présentation des résultats** (tableaux, graphiques, statistiques, etc.), **les références bibliographiques**.

Par exemple, il existe des règles à propos de la citation des références dans le texte selon que la référence apparaît en dehors de parenthèses ou entre parenthèses, selon le nombre d'auteurs, lorsque l'auteur est une association, lorsque des auteurs ont le même nom dans les références bibliographiques, etc. De même, il existe des règles lorsque l'on cite une partie spécifique de la référence ou lorsque l'on cite textuellement un auteur.

Il est également impératif de suivre les normes APA pour l'élaboration de la liste des références bibliographiques en fin de mémoire. Par exemple, les références sont indiquées par ordre alphabétique d'auteurs, et, pour un même auteur, par ordre chronologique. Pour plusieurs articles du même auteur publiés la même année, on utilise les lettres a, b, c, etc.

Modalités prévisionnelles de rendu pour 2025-2026

Rendu du TER phase 1 (semestre 7) : le 8 janvier

Rendu du TER phase 2 (semestre 8) : le 11 juin

Rendu du TER phase 3 (semestre 9) : le 15 décembre (session 1) ou le 27 août (session 2) ; soutenance orale jusqu'au 6 février (session 1) ou jusqu'au 10 septembre (à caler avec l'encadrant).

Le TER doit normalement être remis au secrétariat pédagogique avec émargement. Dans certains cas (stage réalisé en-dehors de la région...) et avec l'accord du tuteur universitaire, le TER peut être transmis directement au tuteur par voie électronique.

Tous les documents utilisés (protocoles fournis par les enseignants, questionnaires, données recueillies, etc.) pour la réalisation du mémoire de recherche sont la propriété de Nantes Université. Il est donc impératif de les restituer au tuteur universitaire dès que les recueils sont terminés, et au plus tard au moment du rendu du TER.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre de la charte des examens de Nantes Université, votée par les différentes instances de l'Université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques au master « mention Psychologie » affinent ce dispositif. Il y a donc **trois documents** de référence pour les modalités d'évaluation :

- Les règles générales de Nantes Université, notamment le Règlement général de contrôle des connaissances (**RGC**) ;
- Les règles spécifiques de contrôle des connaissances et compétences (**R3C**), qui définissent les règles générales de validation du Master mention Psychologie ;
- Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (**M3C**), qui détaillent les modalités d'évaluation par Master.

Ce livret présente les grandes lignes des règles de contrôle des connaissances, mais ce sont ces documents qui font foi. N'hésitez pas à vous y reporter (les R3C et M3C sont disponibles en ligne sur le site de Nantes Université).

Le président de jury garantit l'application des modalités de contrôle de connaissance.

Règles générales sur l'évaluation

Les règles suivantes s'appliquent au Master mention Psychologie :

- **L'assiduité en cours est obligatoire.** L'exclusion du Master peut être prononcée à partir de trois absences non justifiées. Il appartient à l'étudiant absent de prévenir de son absence l'enseignant assurant le cours et de transmettre un justificatif d'absence dont la recevabilité sera appréciée par l'enseignant et les responsables du parcours.
- Tous les enseignements se valident avec une **note minimale de 10/20**. Le stage ne peut être validé que si le **volume d'heures minimal** a été effectué dans des lieux de stage approuvés par les responsables du parcours.
- Il n'y a **pas de compensation** entre les UE, ni entre les semestres.
- Il y a une compensation entre les EC au sein d'une même UE, sauf pour le stage et le mémoire de recherche. Il n'est pas possible de renoncer à une note ou à la compensation.
- Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant **doit se réinscrire en seconde session** pour toutes les UE non validées. L'étudiant ne repasse que les EC pour lesquels la note en première session était inférieure à 10/20.
- La note obtenue à un examen terminal lors de la seconde session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.
- **L'ensemble des UE doivent être validées** pour valider l'année.
- **Le redoublement en Master n'est pas de droit.** Les demandes de redoublement sont examinées au cas par cas par le jury du Master.

Contrôles Continus, Examens Terminaux

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) réalisés en cours de semestre, et par des examens terminaux (ET).
- Les examens peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral, épreuve en distanciel sur MADOC.
- Absence à un examen : l'absence donne lieu à un 0 (0 abs en CC, 0 en ET), que cette absence soit justifiée ou non. En cas d'absence, aucun justificatif n'est demandé.

Sessions d'Examens Terminaux

Les sessions d'examen concernant les Examens Terminaux (ET) se dérouleront aux périodes suivantes :

En Master 1 :

- Session 1 du semestre 7 : janvier.
- Session 1 du semestre 8 : mai.
- Session 2 pour les deux semestres : juin.

En Master 2 :

- Session 1 du semestre 9 : janvier.
- Session 1 du semestre 10 : juin.
- Session 2 pour les deux semestres : septembre.

Les sessions d'examen du Master 2 se déroulent donc en-dehors du calendrier universitaire, à titre dérogatoire, afin de permettre aux étudiants de terminer leur période de stage le plus tard possible.

Coordonnées d'associations

Associations des étudiants de Nantes Université

Association Psy'Cli : <https://psycli.fr/>

APNE : Association Psychologie Nantes Etudiante

<https://assopsychonanteset.wixsite.com/assopsychonantes>

Associations professionnelles en psychologie

En tant que futur professionnel, il est important de prendre connaissance des associations professionnelles qui concernent les psychologues praticiens, les enseignants-chercheurs en psychologie, mais aussi les étudiants car ils peuvent y adhérer. En visitant les sites de ces associations, vous vous familiariserez avec l'actualité de la psychologie à partir des « dossiers » qui sont travaillés et qui sont directement liés à la formation et à la pratique en psychologie.

La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle renvoie aux organisations les plus « généralistes ».

AEPU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités

<http://aepu.fr>

FFPP : Fédération française des Psychologues et de Psychologie

<https://ffpp.net/>

SFP : Société Française de Psychologie

<http://www.sfpsy.org/>

ANNEXES

Annexe 1

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

NOR : MENS0601487A

JORF n°147 du 27 juin 2006, texte n° 11

Source : transcription fidèle du texte publié sur Légifrance (version initiale).

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le I de l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social ;

Vu le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, complété notamment par le décret n° 2005-97 du 3 février 2005,

Arrête :

Article 1

Le stage prévu à l'article 1er du décret du 22 mars 1990 susvisé vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

Le stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologue, à laquelle est inscrit l'étudiant.

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par le responsable de la mention psychologie du master. Cet agrément porte sur les objectifs du stage et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent mentionné à l'alinéa précédent et auprès duquel l'étudiant effectue son stage.

Article 2

Le stage professionnel est d'une durée minimale de 500 heures. Il est accompli de façon continue ou par périodes fractionnées et doit être achevé, au plus tard un an après la formation théorique dispensée dans le cadre du master.

Article 3

Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1er et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

La validation du stage donne lieu à la délivrance d'une attestation établie selon le formulaire joint en annexe au présent arrêté.

Article 4

L'arrêté du 26 décembre 1990 fixant les modalités du stage que doivent effectuer les étudiants de diplôme d'études approfondies en psychologie pour pouvoir faire usage professionnel du titre de psychologue est abrogé.

Article 5

Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Attestation de validation du stage professionnel
permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue
Master mention psychologie, spécialité

Le stage accompli par M. est validé
par les responsables du stage :

Le psychologue praticien référent habilité :

M.

Le maître de stage enseignant-chercheur :

M.

L'enseignant-chercheur en psychologie (art. 3, arrêté du 19 mai 2006) :

M.

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli :

M.

Fait à, le

Le psychologue praticien référent.

Le maître de stage enseignant-chercheur.

L'enseignant-chercheur en psychologie (art. 3).

Le professionnel auprès duquel le stage a été accompli.

Fait à Paris, le 19 mai 2006.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'enseignement supérieur,

J.-M. Monteil



Faculté de psychologie
Pôle Humanités

psychologie.univ-nantes.fr